

12 – AVE Vacaf

Quelle aide ?	- Participation pour les séjours des enfants en : ➤ AVE VACAF
Bénéficiaires	Enfants ➡ nés ou arrivés au foyer avant le 1^{er} janvier 2024 ➡ âgés de moins de 20 ans au 31 janvier 2026
Conditions d'attribution	<u>Conditions</u> à apprécier au mois de janvier 2026, mois de référence. Nota : Le droit à l'ARS étant ouvert sur le mois d'août, quelle que soit la date de paiement, les bénéficiaires uniquement de cette prestation n'ont pas droit aux aides aux temps libres. <u>Conditions de révision du droit</u> : Une campagne complémentaire est prévue en mars 2026 ❶ Le droit, non ouvert sur le mois de référence, peut-être réexaminé, à la demande de l'allocataire, suite à un changement intervenu dans sa situation professionnelle et/ou familiale. ❷ En cas de mutation Le droit peut être attribué aux familles mutées en Dordogne à condition qu'elles ne perçoivent aucune aide aux loisirs de la CAF cédante ou d'un autre organisme ❸ Pour le parent non-gardien Le droit à l'aide aux loisirs peut être attribué au parent non gardien résidant en Dordogne : ✓ s'il relève du régime général ou assimilés ✓ s'il a un QF ≤ à 1000 € (recalcul avec les enfants accueillis) ✓ si l'enfant est à la charge au sens des prestations de l'autre parent Sont exclus les séjours organisés par des associations ne respectant pas une neutralité philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle.

Nature du séjour		Séjours des enfants en centres de vacances
Période		<u>Vacances d'Hiver</u> du 06 février 2026 soir au 22 février 2026 soir <u>Vacances de Printemps</u> du 03 avril 2026 soir au 19 avril 2026 soir <u>Vacances d'Eté</u> du 03 juillet 2026 soir au 31 août 2026 soir <u>Vacances d'Automne</u> du 17 octobre 2026 soir au 02 novembre 2026 soir
Durée de chaque séjour		3 jours minimum 14 jours maximum 1 séjour par an
Nombre de jours maximum		Dans la limite de 14 jours
Montant de l'aide	Q.F.	Réduction par jour et par enfant
	0 à 400 € 401 à 800 € 801 à 1000 € 0 à 400 € 401 à 800 € 801 à 1000 €	30 € 25 € 16 € Si enfant handicapé bénéficiaire de l'AEEH : 34 € 29 € 19 €

Païement de l'aide		Enveloppe budgétaire versée à VACAF
Evaluation		Un bilan annuel est présenté à la Commission Vacances en fin d'année 2026.
Organismes à solliciter sur le site AVE de VACAF		➤ Organismes bénéficiant d'une labellisation nationale Vacaf ➤ Organismes bénéficiant d'une labellisation locale jusqu'au 31/12/2027. • La Ligue de l'enseignement Dordogne • Vacances Plein Air Dordogne : VPA 24 • Jeunesse Activités Découvertes Environnement : JADE24
Bénéficiaires AEEH		En cas d'ouverture de droit en cours d'année, le droit ATL peut être revu à la demande de l'allocataire